
CHALLENGE PROMO 2017

REGLEMENT

ARTICLE 1 : ELIGIBILITE

La Ligue du Sport Automobile de la Réunion organise, dans le cadre des rallyes organisés par les ASA 1905, 1906, 1907, 1908, un challenge dénommé **CHALLENGE PROMO**.

Le présent règlement a été rédigé et approuvé par la Ligue de Sport Automobile de la Réunion.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ADMISSION DES PILOTES

Ce challenge est ouvert aux titulaires d'une licence FFSA (NCC et RCC de l'année en cours).

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'ADMISSION DES VOITURES

Le **CHALLENGE PROMO** est ouvert aux voitures homologuées répondant aux normes définies par la FFSA pour la participation aux rallyes de types régional, national et/ou international (se référer aux règlements de chaque type d'épreuve).

Ces voitures devront être conformes aux règles de sécurité en vigueur (se référer aux règlements de chaque groupe, classe ou catégories) et équipés, pendant toute la durée des rallyes, de pneumatiques de grandes séries homologués route.

Les pneumatiques de type « Racing », « compétition », « moulés », ou de type « run » ne sont pas admis, même s'ils sont autorisés sur routes.

ARTICLE 4 : PUBLICITE

Les challengers s'engagent à apposer sur leurs véhicules de compétition, à l'occasion de chaque compétition, les stickers autocollants qui seront tenus à leur disposition par l'organisateur du challenge.

ARTICLE 5 : ATTRIBUTIONS DES POINTS

Le calcul des points concernera d'une part le pilote, et d'autre part le copilote (2 classements séparés) dont les coordonnées figureront clairement sur la fiche d'engagement et les fiches de classements officiels définitifs de l'organisateur du rallye, et se fera comme suit :

Pour chaque rallye :

- POINTS SCRATCH PROMO = 25 points pour le 1^{er} classé du challenge, puis diminution d'un point pour chaque concurrent classé derrière, compte tenu de tous les équipages classés sur la liste de classement officiel définitifs de l'organisateur de chaque rallye. Voir tableau en annexe.
- Tous les concurrents classés derrière celui qui atteint les 5 points au scratch bénéficieront également de 5 points de scratch.

POINTS DE CLASSE = voir tableau ci-annexé.

Après chaque rallye : points cumulés (classement provisoire) :

Un classement provisoire du Challenge PROMO sera établi et diffusé après chaque rallye. Ce classement publié restera officieux.

Le classement général provisoire sera obtenu par addition de points obtenus aux rallyes précédents. Ce classement donne lieu à des remises sur les frais d'engagement aux rallyes de l'année suivante, pour les 3 premiers classés (Pilote & Copilote).

CUMUL ET PONDERATION DES POINTS :

Le comptage des points se fera sur tous les rallyes organisés par les ASA 1905 – 1906 – 1907 – 1908. Il sera retenu le meilleur résultat (en points) sur tous ces rallyes organisés pendant la saison sportive concernée.

A l'issue de la saison sportive (après la dernière épreuve de la saison sportive) les éventuels ex-æquo, seront départagés par leurs meilleurs temps chronométrés respectifs dans la dernière épreuve spéciale courue, ou l'avant dernière le cas échéant...

ARTICLE 6 : DOTATION ET PRIMES

IMPORTANT : Dans le but de respecter le principe et les effets de la promotion permanente du sport automobile, les reports concernant la gratuité octroyés aux vainqueurs sur une autre épreuve que la suivante ne sont pas possible, de même que le report d'un concurrent à un autre.

1°) Prime de Départ

Chaque équipage régulièrement inscrit (mention obligatoire sur la fiche d'engagement) au **CHALLENGE PROMO** bénéficie de la part des organisateurs des rallyes d'un tarif préférentiel en ce qui concerne les droits d'engagement.

2°) Prix à l'issue du Championnat

Les **3 premiers équipages** classé dans l'ordre du scratch final (en total de points marqués) au **CHALLENGE PROMO** bénéficient d'une remise sur les engagements des rallyes inscrits au calendrier de la prochaine saison sportive (année n+1), comme suit :

	Pilote	Copilote
1 ^{er}	50%	50%
2 ^{eme}	30%	30%
3 ^{eme}	20%	20%

Les gratuités partielles ou totales attribuées à un licencié ne pourront être transférées à un autre licencié, ni d'une épreuve à une autre, ni d'une saison sportive à une autre.

ARTICLE 7 : ABSENCE AUX REMISE DES PRIX

Les pilotes et co-pilotes absents non excusés aux cérémonies de remise de prix perdront leur droits et dotations (remise engagements & coupes). Cette disposition est sans appel.

ARTICLE 8 : CLAUSE DE REVISION

Dans la mesure où le présent règlement présenterait des difficultés quand a son application, l'organisateur se réserve le droit d'y apporter des modifications qui s'imposent, soit à la demande des 2/3 au moins des participants au challenge, soit à celle des organisateurs, en concertations avec les participants et le promoteur du challenge.

En cas de désaccord entre les parties dans le cadre de ce challenge, un concurrent pourra faire appel auprès de la FFSA par lettre recommandé AR accompagné d'un chèque d'un montant équivalent à celui indiqué par les règlements en vigueur de la FFSA, dans un délai de deux jours francs à compter de la date de réception de la notification faite par les organisateurs (lettre recommandé AR).

ARTICLE 9 : SUIVI DES RESULTATS, PRIMES ET PRIX

Les personnes ressources qui sont chargées de gérer ce challenge sont :

- Jean Pierre OLLIVIER (Président de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion)
- Denis ANTOU (Vice Président de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion)

CHALLENGE PROMO 2017

ANNEXE 1

TABLEAU DE CALCUL DES POINTS (Classe)

Cl	Scratch	N1	F212/ R1/A5	N2	F213/R2 / A6	N3	F214/R3 / A7	Autres Groupe & Classe
1	x	40	39	38	37	36	35	34
2	x-1	39	38	37	36	35	34	33
3	x-2	38	37	36	35	34	33	32
4	x-3	37	36	35	34	33	32	31
5	x-4	36	35	34	33	32	31	30
6	x-5	35	34	33	32	31	30	29
7	x-6	34	33	32	31	30	29	28
8	x-7	33	32	31	30	29	28	27
9	x-8	32	31	30	29	28	27	26
10	x-9	31	30	29	28	27	26	25

POINTS SCRATCH

Le 1er = 25 points

Si le 2eme promo se trouve à 10 voitures ou plus du premier classé sur la liste officielle de résultats définitifs, il ne marquera que 16 points scratch (toutes les voitures classées étant comptabilisées).

A partir du concurrent classé en 26^{ème} position (et/ou plus) après le premier du challenge promo sur la fiche de classement officiel définitif de l'organisateur, tous les autres pilotes et copilotes suivants ne marqueront que 5 points de scratch.